

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 modifié relatif à l'université de Nîmes.
Vu le décret n°2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts.

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés Président et membres des jurys du master Histoire Vivante, les enseignants ci-dessous :

Master 1 :

- Isabelle GUIZARD-ORTEGA, Présidente
- Romain MILLOT
- Éric GATEAU
- Suppléants : Éric TEYSSIER, Sylvain OLIVIER

Master 2 :

- Louis BALDASSERONI, Président
- Éric TEYSSIER
- Valérie LAFAGE
- Suppléant : Sylvain OLIVIER, Romain MILLOT

Article 2

Le présent arrêté sera affiché sur le site internet de l'Université de Nîmes et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes le 28/10/2024,

Le Président de l'université de Nîmes

Benoit Roig